



## Sport d'élite et armée

### Principes pour les athlètes de SAC Swiss Climbing

Dans le cadre de l'armée les athlètes ont la possibilité, dans la mesure où ils sont aptes au service, de combiner le service obligatoire de manière optimale avec les exigences et les besoins du sport, notamment du sport d'élite.

Le centre de compétence Sport de l'armée prévoit deux groupes de promotion de sportifs d'élite dont les athlètes peuvent profiter.

- Athlète qualifié
- Promotion du sport d'élite par l'armée

Il est important de toujours respecter le document officiel et actualisé sur la **promotion du sport d'élite par l'armée** de Swiss Olympic et l'armée suisse.

### 1 Athlète qualifié

Les athlètes qualifiés effectuent leur service dans une école de recrues de l'armée suisse. Le but de ce groupe de promotion est d'assurer le niveau de performance sportif pendant l'école de recrues (ER). Le statut «athlète qualifié» ne s'applique qu'à l'ER, pas aux cours de répétition (CR) ultérieurs.

#### Conditions

- Afin d'obtenir le statut d'« athlète qualifié », SAC Swiss Climbing exige du statut d'équipe nationale
- En conséquence, en règle générale, les titulaires d'une Swiss Olympic Card N

#### Processus

- Le formulaire de demande „athlète qualifié“, doit être demandé à la fédération, rempli intégralement par l'athlète et être soumis jusqu'aux dates indiquées ci-après à SAC Swiss Climbing ([kevin.hemund@sac-cas.ch](mailto:kevin.hemund@sac-cas.ch), Headcoach et chef sport de compétition) :
  - ER hiver (mi-janvier à fin mai) : 1er novembre de l'année précédente
  - ER été (début juillet à début novembre) : 15 avril de l'année ER
  - Les demandes reçues après la date limite ne seront pas prises en considération

#### Important

SAC Swiss Climbing donne la recommandation suivante aux athlètes qualifiés :

Effectuer l'ER été RS (mi-janvier à fin mai). Cela signifie que la majorité de la saison d'escalade peut être terminée dans le cadre normal et que l'entraînement hivernal peut avoir lieu avant et pendant l'ER.

- Se faire enrôler comme **soldat d'exploitation**.
- À affecter à la proximité d'un centre de performance ou d'une infrastructure adaptée afin que les distances pour se rendre à l'entraînement soient aussi courtes que possible. Toutefois, lors de l'affectation, veuillez noter que les conditions de l'entraînement dans les cours de répétition (CR) suivant l'ER doivent également être prises en compte.

### **Promotion/Soutien**

- Au maximum 4x3 heures d'entraînement par semaine (dans l'idéal pendant le temps de travail – aux heures creuses et par ex. lors des sorties). Les heures et la périodicité dépendent du programme de la semaine et de l'unité de troupe.
- Le temps de déplacement fait partie du temps d'entraînement !
- La promotion est assurée uniquement si une planification d'entraînement détaillée existe et que le comportement de l'athlète est impeccable.

## **2 Promotion du sport d'élite de l'armée**

Le concept de promotion du sport d'élite cherche à combiner de manière optimale le sport d'élite avec l'ensemble de l'obligation de service militaire. Le concept de promotion du sport d'élite a pour objectif d'harmoniser au mieux le sport d'élite avec l'ensemble du service militaire. L'armée soutient les athlètes d'élite dans leurs objectifs internationaux avec trois secteurs de promotion :

- Ecole de recrues pour Sportifs d'élite (ER)
- Cours de répétition Sport d'élite (CR)
- Militaires contractuels Sportifs d'élite (MC)

Toutes les offres de promotion sont indifféremment ouvertes aux femmes et aux hommes. Après l'ER, les athlètes se voient proposer chaque année d'autres possibilités d'entraînement sous forme de cours de répétition de plusieurs semaines. Depuis juin 2010, l'Armée emploie 18 sportifs d'élite comme militaires contractuels.

### **2.1 ER Sport d'élite**

#### **Devenir soldat du sport**

La sélection des recrues de sport d'élite se fait en étroite collaboration entre SAC Swiss Climbing, Swiss Olympic, l'Office fédéral de sport (OFSP) et le commando de l'ER Sport d'élite (Cdo ER-Sport d'élite).

L'ER Sport d'élite dure 18 semaines. Durant cette période les recrues accomplissent selon un système de formation modulaire, une formation générale de base (FGB) avec les contenus suivants : Formes militaires, service sanitaire et formation de chauffeur. Une formation de sportif/ve militaire de deux semaines suit. Pendant la formation générale de fonction (FGF), l'accent principal est mis sur la progression de la performance. Le développement individuel est soutenu de manière ciblée avec les blocs de formation : cours d'anglais, formation médiatique, formation de massage, entraînement mental et inputs sur le dopage, nutrition et régénération. Pour l'ensemble de la période de formation à Macolin, les infrastructures de l'OFSP sont à disposition des sportifs/ves en plus de l'encadrement personnel par le centre de compétence Sport de l'armée.

#### **Conditions**

- Aptitude au service
- Il faut accomplir le recrutement normal et les exigences «athlète qualifié» doivent être respectées pour l'affectation
- Potentiel pour des succès internationaux au minimum au niveau CE élite
- Appartenance au cadre SAC Swiss Climbing équipe nationale

- Titulaire d'une Swiss Olympic Card Bronze/Argent/Or (souhaité)
- Commitment pour un engagement à long terme dans le sport d'élite
- Commitment vis-à-vis l'armée
- Commitment de la fédération pour l'athlète
- Sélection par le centre de compétence Sport de l'armée en collaboration avec Swiss Olympic et les fédérations

### **Processus de sélection**

- Les entraîneurs nationaux examinent les éventuels candidats à une ER Sport d'élite et les annoncent au directeur technique 2 ans avant le début de l'ER.
- 15 mois avant le début de l'ER, SAC Swiss Climbing soumet à Swiss Olympic la liste des candidats avec les athlètes appropriés pour l'ER Sport d'élite correspondante.
- 13 mois avant l'ER, les candidats participent à l'événement d'information obligatoire de l'armée.
- 11 mois avant le début de l'ER a lieu l'entretien de sélection de SAC Swiss Climbing avec le candidat pour l'ER Sport d'élite.
- Swiss Olympic compile ensuite une vue d'ensemble avec les athlètes inscrits de tous les sports et fait une proposition de priorisation en tenant compte des capacités maximales des ER correspondantes.
- 9 mois avant l'ER : Swiss Olympic, la fédération et l'armée sélectionnent ensemble les athlètes pour l'ER Sport d'élite correspondante. Le centre de compétence Sport de l'armée informe les athlètes de la sélection.

## **2.2 CR Sport d'élite**

Après avoir accompli l'ER Sport d'élite, les cours de répétition (CR) doivent être utilisés pour la préparation spécifique de compétitions internationales (Jeux olympiques, championnats du monde et d'Europe).

La planification de ces CR se fait en collaboration entre SAC Swiss Climbing et le centre de compétence Sport de l'armée et est partie intégrante de la planification ciblée sur quatre ans. Les cours de répétition se conforment à la planification d'entraînement individuelle et peuvent aussi être répartis en plusieurs blocs par année.

Au CR, les infrastructures de l'OFSP (Macolin, Andermatt, Tenero) sont gratuitement mises à disposition des soldats de sport. L'ensemble du domaine médical est couvert par le Swiss Olympic Medical Center.

### **Conditions**

- Appartenance au cadre SAC Swiss Climbing équipe nationale et ER Sport d'élite accomplie
- Aptitude au service

### **Soutien**

- Au max. 30 jours de service imputable par an (y.c. solde/APG/assurance) à des mesures de préparation et des compétitions (grands événements internationaux), qui sont sous la responsabilité de la fédération nationale
- Au max. 100 jours de service complémentaires volontaires par an (y.c. solde/APG/assurance) pour des mesures de préparation et des compétitions (grands événements internationaux) qui sont sous la responsabilité de la fédération nationale

Il y a une convention d'athlète écrite entre le centre de compétence Sport de l'armée et l'athlète, qui énonce les droits et obligations des deux parties.

## 2.3 Militaires contractuel-Sportif d'élite

L'armée soutient 18 sportifs d'élite (sports d'été et d'hiver) avec un engagement à 100% comme militaire contractuel (MC) par cycle olympique. Des sportifs qui, au niveau international, jouent un rôle dominant dans leur sport peuvent profiter de cet engagement. Le potentiel de décrocher un diplôme ou une médaille aux Jeux olympiques doit impérativement exister.

Après chaque cycle olympique (Jeux olympiques d'été/d'hiver), le centre de compétence Sport de l'armée informe SAC Swiss Climbing des postes disponibles et de la possibilité d'annoncer des MC-Sportifs d'élite (après clarification avec l'athlète concerné et les entraîneurs). Ensuite le centre de compétence Sport de l'armée décide en étroite collaboration avec l'OFSPPO et Swiss Olympic, quels candidats sont invités à un entretien de sélection à Macolin et procède ensuite à la sélection.

### Conditions

- Dispose d'un grand potentiel pour décrocher un diplôme ou une médaille aux Jeux olympiques
- ER Sport d'élite accomplie
- Collaboration étroite avec l'OFSPPO (utilisation du SOMC, utilisation du site Macolin, Andermatt et Tenero pour les entraînements, etc.)
- Titulaire d'une Swiss Olympic Card (or, argent, à la rigueur bronze)
- Statut «Top Athlet» chez Swiss Olympic
- A ce jour, utilisation maximale des cours de répétition de la promotion du sport dans l'armée
- Sport d'élite comme première priorité dans la vie
- Les expériences de collaboration entre SAC Swiss Climbing / armée / Swiss Olympic et l'OFSPPO sont toujours positives
- Existence d'une planification détaillée y.c. objectifs intermédiaires jusqu'aux Jeux olympiques
- «Commitment» clair de représenter régulièrement en public l'armée comme son employeur (identification comme MC-Sportif d'élite de l'armée)

## Compétitions CISM

Les soldats CISM profitent de l'armée en effectuant leurs jours de service (maximum 30 par année, dont 19 imputables) sous forme de cours d'entraînements et représentant l'armée suisse aux compétitions CISM. Il s'agit de rencontres internationales, de championnats du monde et d'Europe ou de jeux mondiaux, qui ont lieu tous les quatre ans dans le cadre du Conseil International du Sport Militaire (CISM). Avec plus de 26 activités sportives et de 130 états membres, la fédération internationale du sport militaire, fondée en 1948, fait partie des plus grandes fédérations sportives au monde. Sa maxime est l'amitié par le sport.

CISM  
CISM Suisse